

le Savinien

N° 87 / ÉDITION AUTOMNE 2022

MAGAZINE MUNICIPAL



DOSSIER

PP. 10 à 15
**SAINTE-SAVINE,
VILLE VERTE !**



P. 19
FOCUS

Les activités
des seniors



P. 22
CULTURE

La saison culturelle
2022-2023

SOMMAIRE

PP . 4-5 DANS LE RÉTRO

Juillet, Août, Septembre

PP . 6-8

ACTUS DE SAISON

Distributeur de protections hygiéniques gratuites pour les lycéennes, Réhabilitation de l'église, Colis seniors, Évaluez le potentiel solaire de votre toiture en quelques clics !, Des sacs disponibles, ...

P . 9

À VOUS LA PAROLE

On vous répond

PP . 10-15

DOSSIER

Sainte-Savine, Ville verte !

PP. 15-17

À VOTRE SERVICE

En coulisse : Service des espaces verts
Conseil municipal du 7 juillet 2022



PP . 18-21

VILLE EN MOUVEMENT

Protection et sécurité
des Saviniennes et des Saviniens
3 questions à ... l'UNRPA
Focus sur les activités des seniors

PP . 22-23

CULTURE

Un 1^{er} trimestre tout en musique à l'Art Déco
Nouveau professeur de danse à l'École Municipale
de Musique et de Danse
La Médiathèque s'étend !

PP . 24-25

AGENDA

P . 26

CONTACTS UTILES ET ÉTAT CIVIL

P . 27

EXPRESSION POLITIQUE

le Savinien

MAIRIE DE STE-SAVINE / TÉL. : 03.25.71.39.50
1, RUE LAMORICIÈRE, 10300 SAINTE-SAVINE

Retrouvez toutes les informations et actualités
de votre ville

WWW.SAINTE-SAVINE.FR

[FACEBOOK.COM/VILLEDESAINTESSAVINE](https://www.facebook.com/villedesaintesavine)

[@SAINTESAVINE10](https://twitter.com/saintesavine10)

STE SAVINE

Le Savinien n° 87 - AUTOMNE 2022 • Journal d'informations locales édité par la ville de Sainte-Savine (10300 - France) • **Directeur de la publication** : Arnaud Magloire • **Rédaction** : Margaux De Biasio • **Conception graphique** : Claire Hamelin • **Crédits photo** : Ville de Sainte-Savine, Freepik, Philippe Maury, Olivier Frajman, Voice Messengers, Luc Breton - M6, Marguerite & Cie, JACP, UNRPA, Joséphine coiffure • **Impression** : imprimerie La Renaissance : papier PEFC couché satin 100g • **Dépôt légal** : septembre 2022 • **Distribution** : L'Atelier du courrier • **Tirage** : 7 500 exemplaires.

La Renaissance
IMPRIMEUR - ÉDITEUR

L'ATELIER
du COURRIER
ENTREPRISE ADAPTÉE

PEFC

ÉDITO



*Chères Saviniennes,
chers Saviniens,*

L'heure n'est plus à savoir pourquoi, mais comment changer notre façon de vivre pour s'adapter à des bouleversements climatiques incontestables. Les ressources naturelles et énergétiques étaient déjà précieuses, désormais elles se raréfient, fluctuent et pire, font l'objet de spéculations ou pressions. Aujourd'hui le gaz, l'électricité, demain l'eau et un jour l'air. La transition écologique est une des réponses aux changements profonds qui s'imposent à nous. Puisque la meilleure énergie est celle qu'on ne consomme pas, il y a des évidences : l'isolation, la réduction des consommations énergétiques et de notre empreinte carbone... La végétalisation et la conquête d'espaces verts ou cultivables dessinent les villes « vertes » de demain.

C'est dans cet esprit que je tiens à maîtriser l'extension de notre zone d'activité **au profit de zones vertes et que depuis plusieurs mois la commune se porte acquéreur de terres cultivables ou qui pourraient l'être.** C'est un grand projet d'autonomie alimentaire qui se dessine à Sainte-Savine. S'il reste à construire ensemble, je suis persuadé que l'autosuffisance alimentaire des habitants et l'approvisionnement des commerces ou cantines en circuit-court sera stratégique dans une incontournable transition écologique et sociale.

Je suis garant de votre sécurité et me dois d'assurer le maintien de la tranquillité publique. C'est pourquoi j'ai fait le choix **d'armer notre Police Municipale, de renforcer ses effectifs et de déployer la vidéo-protection**, passant de 2 à 9 caméras dans la ville.

Notre commune est paisible, ce n'est donc pas une réponse à une dégradation de la tranquillité publique, mais une nécessité de proportionner les moyens préventifs et sécuritaires de la **5^e plus grosse ville du département.** La seule grande commune de l'agglomération dont les policiers n'étaient pas encore armés. Une démarche encadrée par la Préfecture et conditionnée à une formation exigeante de nos policiers, dont des exercices de tir réguliers. Il s'agit avant tout de prévenir, dissuader et d'avoir la capacité de protéger les personnes et nos agents eux-mêmes lorsqu'ils interviennent avant, ou en renfort, de la Police Nationale sur des situations qui peuvent se dégrader si elles ne sont pas maîtrisées ou maîtrisables.

Bel automne à Sainte-Savine !

Arnaud MAGLOIRE,

Maire,

Vice-Président de Troyes Champagne Métropole

JUILLET



14 JUILLET

Les festivités ont débuté par un défilé et une cérémonie en présence des élus locaux, associations patriotiques, sapeurs-pompiers, saviniens et saviniennes le tout en musique avec l'Harmonie municipale et une démonstration de l'association de twirling bâton. Les nouveaux habitants et les amoureux de Sainte-Savine ont profité durant la pause méridienne d'un pique-nique musical animé par l'association les Clés de Scène, avant la grande soirée festive avec retraite aux flambeaux, bal populaire et un feu d'artifice magique !



JUILLET / AOÛT

ANIMATIONS ESTIVALES À LA PISCINE

Cette année encore, le site de l'ancienne piscine était le lieu de rendez-vous incontournable de cette période estivale ! L'occasion de profiter d'un écrin de fraîcheur à Sainte-Savine : animations, scène musicale, jeux d'eau, espace vert aménagé, snack durant tout l'été !

AOÛT

CAMPAGNE DON DU SANG

La ville a accueilli l'Etablissement Français du Sang pour une campagne de don de sang le jeudi 25 août au Grand Salon. De nombreuses personnes se sont mobilisées : MERCI !



AOÛT

BON CADEAU POUR LES BACHELIERS

Le CCAS a souhaité récompenser les bacheliers saviniens 2022 ayant obtenu la mention « Très Bien ». Des bons d'achat d'une valeur de 30€ leur ont été remis, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée le 25 août.



SEPTEMBRE



LA RUÉE VERS L'AUTRE

Carton plein pour la nouvelle formule de la fête de Sainte-Savine « La ruée vers l'Autre » ! 25 000 visiteurs ont profité des spectacles et déambulations avec 60 artistes, ont chiné auprès des 329 exposants du vide grenier et des commerçants de la braderie et ont découvert la diversité des 30 associations saviniennes.



DANS LE RÉTRO



VIVRE ENSEMBLE

DISTRIBUTEUR DE PROTECTIONS HYGIÉNIQUES GRATUITES POUR LES LYCÉENNES

Depuis la rentrée, un distributeur de protection hygiénique a été installé au Lycée Édouard Herriot. Ce dispositif proposé par la Ville vise à **lutter contre la précarité menstruelle des lycéennes et étudiantes de cet établissement savinien.**

Le distributeur fourni par l'entreprise *Marguerite & cie* propose des protections périodiques saines et biodégradables.



LEDS SUR LES PASSAGES PIÉTONS ET PANNEAUX PÉDAGOGIQUES



Grâce aux **budgets participatifs**, l'école Achille Payeur fait l'objet d'une sécurisation de son entrée. Un panneau pédagogique en forme de crayons géants et des éclairages LED sur les passages piétons rue Brossolette et Gallieni, très empruntés lors des sorties scolaires, rendent la traversée des enfants plus visible par les automobilistes. Ces dispositifs pourront être déployés dans les autres écoles de la ville selon le retour de cette expérimentation à l'école Achille Payeur.

INSTALLATION DES PORTE-VÉLOS

Durant l'été, **6 porte-vélos ont été installés dans les écoles saviniennes** : A. Payeur, G. Guigouin, L. Aubrac (deux dans chaque école). De quoi favoriser les déplacements doux et le stationnement aux abords des écoles. D'autres porte-vélos seront déployés cet automne dans la ville, événement aux abords des commerces pour faciliter les achats à vélo !

RÉHABILITATION DE L'ÉGLISE

L'église de Sainte-Savine est classée au titre des **monuments historiques**. Elle est datée pour sa majorité du XVI^{ème} siècle, bien que le portail occidental ait été terminé au début du siècle suivant.

Des travaux de restauration des extérieurs de l'église ont été engagés en 2021 pour assainir les maçonneries, restaurer le clocher et les toitures du transept.

La première phase d'exécution de restauration du clocher est terminée et **le transept sera abouti en fin d'année 2022, clôturant la phase 1 des travaux**. La seconde phase pourra commencer début 2023, à savoir la réhabilitation de la toiture de la nef et des chapelles Ouest puis la réhabilitation de la toiture du chœur et des chapelles Est.



COLIS SENIORS

A l'occasion des fêtes de fin d'année, le CCAS honore les Seniors de la ville en leur offrant un colis senior, composé de produits alimentaires de repas de fin d'année, ou un repas festif. Si vous êtes savinien de plus de 70 ans (et résidant à Sainte-Savine depuis le 1^{er} janvier de cette année au minimum) **inscrivez-vous auprès du CCAS pour recevoir le bulletin d'inscription au colis ou au repas avant le 1^{er} octobre.**

SOUTIEN À LA FORMATION

Afin de vous soutenir dans votre parcours de formation, (étude supérieure, contrat d'apprentissage, reconversion professionnelle), le CCAS de Sainte-Savine peut vous attribuer des aides. Sur critères de ressources.

Les dossiers de demande de bourse sont à retirer au CCAS à partir du 10 octobre. (Date limite de dépôt le 30.11.22).

Contact CCAS : Du lundi au vendredi de 9h-12h et de 14h-17h au 03 10 72 03 90 ou accueil.ccas@ste-savine.fr

ÉVALUEZ LE POTENTIEL SOLAIRE DE VOTRE TOÎTURE EN QUELQUES CLICS !



Le site tcm.cadastre-solaire.fr permet de connaître en un clic la rentabilité énergétique et économique de l'installation de panneaux solaires photovoltaïques (production d'électricité) ou thermiques (production de chaleur). Ce cadastre solaire présente une cartographie du potentiel solaire de l'agglomération troyenne en tenant compte de l'inclinaison des toitures, de l'ombre, etc.

Pour savoir si la pose de panneaux solaires sur votre toiture serait judicieuse et rentable, il vous suffit de saisir votre adresse sur le site tcm.cadastre-solaire.fr. Vous obtenez alors directement la surface exploitable de votre toiture. Gratuit et n'engageant à aucun achat, cet outil vous permet

également de faire des simulations financières, selon que vous souhaitez revendre ou autoconsommer l'énergie produite par votre installation solaire. Ce site vous donne les premières informations sur l'opportunité d'investir ou non dans des panneaux solaires. Le potentiel et le coût précis doivent être affinés par une étude de faisabilité technique et économique. Pour retrouver les artisans présents sur le territoire pouvant vous accompagner dans votre projet : france-renov.gouv.fr.

En complément : toutes les réponses à vos questions sur troyes-champagne-metropole.fr (rubrique Habiter/Vivre, puis Développement durable-Cadastre solaire).

CLASSE DE NEIGE

Les 4 écoles élémentaires de Sainte-Savine organisent une classe de neige en janvier 2023 à Autrans (département de l'Isère en région Auvergne-Rhône-Alpes) au profit des élèves de CM2. Ce séjour permettra aux enfants de découvrir notamment la montagne et son environnement, le ski de fond, l'activité de chien de traîneau, des sorties en raquette...

La Municipalité subventionne les écoles à hauteur de 270 € par élève, avec un reste à charge aux familles de 150 €.

En amont, les élèves assisteront à des ateliers de prévention en montagne mis en place par des CRS et coordonnés par l'association prévention MAIF. Ces ateliers se dérouleront à l'école élémentaire Lucie Aubrac les 5 et 6 décembre 2022.



SERVICE USAGER

DES SACS DISPONIBLES !

Des sacs disponibles gratuitement à l'accueil de la Mairie pour une ville propre !

Pour préserver la propreté des rues et des espaces verts saviniens, la Ville offre gratuitement des sacs pour le ramassage des déjections canines, ainsi que des sacs « jaune » pour le tri sélectif. Ils sont à retirer à l'accueil de la Mairie.

IL EST INTERDIT DE DÉPOSER DES DÉCHETS EN DEHORS DES CONTENEURS. Le non-respect des règles de tri est passible d'une amende de 35€ – Les dépôts sauvages, d'une amende de 68 à 450€.

RAPPEL

Les propriétaires de chiens sont passibles d'une contravention de 68€ s'ils ne ramassent pas les déjections de leur animal.

COMMERCES ET ASSOCIATIONS

Le service commerce répond aux demandes suivantes :

- Demande de commerce ambulancier et de vente au déballage
- Ouverture permanente et temporaire de débit de boisson
- Terrasse et occupation du domaine public
- Installer / déclarer une enseigne publicitaire

Le marché a lieu 2 fois par semaine, les mardis et vendredis matins, Place Reichenbach.

Les associations saviniennes peuvent demander des subventions, communiquer leurs événements, demander un prêt de matériel ou de véhicule et louer gracieusement une salle une fois par an.

Contact : commerce@ste-savine.fr / 03.10.72.02.82

L'ensemble des démarches peuvent se faire en ligne sur le site de la ville : www.sainte-savine.fr

CIMETIÈRE : SITE INTERNET

À la Toussaint, la tradition veut que l'on se rende au cimetière et que l'on apporte aux disparus de sa famille des fleurs telles que les chrysanthèmes ou les œillets d'Inde.

À cette occasion, pour préparer votre visite au cimetière communal vous pouvez consulter le site internet dédié et y retrouver les informations sur le cimetière : plan, recherche de défunts, informations pratiques.

<https://cimetiere.gescime.com/sainte-savine-cimetiere-10300>

HORAIRE D'OUVERTURE DU CIMETIÈRE



Du lundi au dimanche
HIVER (du 15/10 au 31/03) :
de 8h Ouverture et 17h Fermeture

La barrière d'entrée sera exceptionnellement ouverte sans nécessité de badge du lundi 24 octobre au dimanche 6 novembre 2022.

RENOUVELLEMENT DE CONCESSION - Nouveaux tarifs

Renouvellement des concessions arrivées à échéance.

La concession échue peut être renouvelée dans les 2 ans suivant la date d'échéance. Après ces 2 ans, la Ville est en droit de reprendre l'emplacement avec mise à l'ossuaire des corps. Pour le renouveler, se présenter à la mairie au guichet de l'État Civil munit d'une pièce d'identité. Le règlement se fait uniquement par chèque à l'ordre du Trésor Public.

Renouvellement pour :

- 15 ans : 122 euros
- 30 ans : 338 euros
- 50 ans : 692 euros

Plus d'informations auprès du service : ÉTAT CIVIL
1 rue Lamoricière. Accueil uniquement sur rendez-vous :
03.25.71.39.60 / etatscivil@ste-savine.fr



ON VOUS RÉPOND



QUELLES SONT LES DÉMARCHES POUR CHANGER DE NOM DE FAMILLE ?

ACTU
ÉTAT CIVIL

Changer de nom de famille est devenu plus simple depuis le 1^{er} juillet 2022.

Depuis le 1^{er} juillet 2022, il est possible de changer son nom de famille par simple déclaration à l'état civil.

Une personne majeure pourra choisir de porter le nom de sa mère, de son père ou les deux. Cette procédure, introduite dans le Code civil par la loi du 2 mars 2022 relative au choix du nom issu de la filiation, est possible une fois dans sa vie. Un parent peut aussi ajouter son nom, à titre d'usage, à celui de son enfant, en informant l'autre parent. Si l'enfant a plus de 13 ans, son accord sera nécessaire.

Toute personne majeure pourra changer de nom de famille simplement, en prenant, par substitution, le nom du parent qui ne lui a pas été transmis à la naissance et **en déclarant son choix par formulaire à la mairie de son domicile ou de son lieu de naissance**. Avant d'enregistrer ce changement, l'état civil laissera un mois de délai au demandeur, qui devra se présenter de nouveau en mairie pour confirmer cette décision, possible une seule fois dans sa vie.

Plus d'information auprès du service État Civil
de la ville de Sainte-Savine
03.25.71.39.60 ou etatcivil@ste-savine.fr



COMMENT INSCRIRE MON ENFANT AUX VACANCES D'AUTOMNE ?

Les vacances de la Toussaint auront lieu **du lundi 24 octobre au vendredi 4 novembre inclus**.

Les inscriptions (nombres de places limitées) peuvent se faire à partir de la mi-septembre. **Le temps que les travaux de la Maison Dolto s'achèvent, les enfants sont accueillis sur le site scolaire Lucie Aubrac** (comme pour les vacances d'été). Les inscriptions se feront comme chaque année **via l'espace famille**, le site de la ville pour télécharger la fiche d'inscription ou au guichet de la Maison des Viennes.



UNE QUESTION ?



Écrivez-nous par courrier adressé au 1, rue Lamoricière ou en envoyant un message à accueil@ste-savine.fr et sur les **réseaux sociaux**.

Nous y répondrons dans le prochain *Savinien* de décembre.

SAINTE-SAVINE, VILLE VERTE !

L'AUTOMNE ARRIVE ! C'EST EN AUTOMNE QUE LE SERVICE ESPACES VERTS DE LA VILLE PRÉPARE L'HIVER ET LE PRINTEMPS PROCHAIN.

Les « villes vertes » s'inscrivent dans une logique de **performance environnementale et d'un cadre de vie plus responsable et agréable pour les habitants et le vivant**. A l'heure des mutations environnementales, c'est dans cet esprit que la municipalité, les agents municipaux et des habitants œuvrent pour inscrire Sainte-Savine dans une nouvelle ère « verte ».

C'est aussi grâce au nombre important d'espaces paysagers, parcs et jardins que Sainte-Savine est déjà verte et le deviendra encore plus grâce à la volonté politique de maîtriser dès à présent la bétonisation des villes et de reconquérir de nouveaux espaces verts.

Depuis le 1^{er} juillet 2022, la loi Labbé interdit aux collectivités l'usage des produits phyto dans l'espace public. Elle interdit l'utilisation de produits phytosanitaires, plus connus sous l'appellation pesticides ou désherbants chimiques. Ceux-ci rassemblent les insecticides (contre les insectes), les fongicides (contre les champignons), les herbicides (contre les plantes indésirables), les rodenticides (contre les rongeurs). Ces substances, appelées aussi produits phytosanitaires, présentent un danger pour notre santé et notre environnement et le vivant. C'est depuis 2008 et avant que cela n'ait été rendu obligatoire **que la politique « Zéro phyto » est appliquée à Sainte-Savine dans l'entretien de ses espaces verts.**

Ne plus utiliser ces produits **permet notamment de préserver la santé des visiteurs, une meilleure absorption de l'eau dans les sols et du CO² beaucoup plus fluide pour améliorer le cadre de vie et de favoriser la biodiversité.** Un moyen de tendre vers une gestion durable et responsable de tous les espaces végétalisés de la commune.

VÉGÉTALISATION DU CIMETIÈRE

Pour aller plus loin, la Ville a passé un nouveau cap avec la végétalisation de son cimetière initié dès 2020.

La présence de petites herbes ne signifie en aucun cas un manquement dans l'entretien du cimetière.

La présence de la flore est un phénomène naturel et sain qui correspond à une nouvelle approche d'entretien de la commune. Une floraison parfois transitoire lorsqu'elle pousse ou fane. Les agents du service espaces verts ont profité du premier semestre 2022 pour poursuivre la végétalisation du cimetière. Une vingtaine d'arbres ont été plantés par la régie Espaces Verts parmi lesquels : Magnolias, Charmes, Cercis, Ginkgo biloba, Photinias, Tulipier de Virginie, Fagus sylvatica Dawyck. L'extension des semis de gazon est prévue ces prochaines semaines.

Cet automne, des bancs et pergolas vont également être installés, permettant ainsi aux visiteurs de profiter d'espaces ombragés où s'asseoir et se recueillir. Certaines allées, notamment l'allée centrale, seront fermées aux véhicules pour préserver les pergolas. Le budget global de cette opération est d'environ 20 000 € TTC (préparation des fosses, achat des arbres, fourniture de tuteurs, engrais biologiques, etc.).



RAMASSAGE DES FEUILLES ET DÉCHETS VERTS



Après les dernières fauches, vient le temps du ramassage des feuilles.

À Sainte-Savine, les feuilles des arbres ramassées par le service espaces verts sont toutes déposées et stockées pour **en faire du compost.** Il faudra 3 années pour que les feuilles soient totalement désintégrées et servent ensuite au compost et à la plantation de nouveaux arbres dans la ville.

« Nous avons sur notre territoire, la chance d'avoir un grand nombre de parcs et de jardins. Ils font de notre ville un des poumons verts de l'agglomération. Il est important de les préserver, car il n'est plus à prouver que la végétalisation urbaine est une solution adaptée aux problématiques climatiques.

Nous avons donc à cœur de rester dans cette "spécificité", c'est pour cela que nos actions futures seront encore une fois dirigées dans ce sens. Le vert aura toujours une belle place dans notre ville. »

Valérie TIEDREZ
Conseillère déléguée à la
Transition Écologique.



La Chapelle-Saint-Luc

ZONES DE COMPOSTAGE COLLECTIF

En plus des composteurs installés dans les écoles de la Ville, et au sein du collectif du 20 avenue Général Leclerc, **2 nouveaux composteurs vont être installés dans le quartier Chantecoq et Impasse des Peupliers**. Deux projets réalisés dans le cadre des budgets participatifs et du choix des habitants.

LÉGENDE

-  Piste cyclable
-  Voirie mixte piétonne et cyclable
-  Parking automobile
-  Aire de jeux
-  Batiments municipaux
-  Limites de ville
-  Espaces verts
-  Station de vélos partagés



SENS PARIS Vers A5

Parc de la Noue Lutel : 13,5 hectares

PARC DE LA NOUE LUTEL

La Chapelle du Parc : 1,1 hectares

Bois de Chantecoq : 1,2 hectares

Bois de la Demi Lune : 5,8 hectares

Square Seguin : 1 530 m²

Jardins citoyens Marc Seguin : 3 000 m²

JARDIN DE LA MAISON DES VIENNES

Jardin situé via l'accès de la rue Paul Doumer, **cultivé et entretenu par des bénévoles**. Le site est supervisé et animé par la Ville (fête au jardin, découverte du jardinage, zones de plantations pour les enfants...), les plantations sont utilisées pour les ateliers de cuisine de la Maison des Viennes et données à l'épicerie sociale.



A5 AUXERRE DIJON

LA VILLE REGAGNE DE L'ESPACE VERT !

Végétaliser la ville et y développer la biodiversité : un engagement de la nouvelle municipalité tenu depuis 2020, la Ville va faire l'acquisition de deux terrains aux abords de la Voie des Viennes. **Près de 2 984 m² qui augmenteront le patrimoine naturel savinien au profit de parcelles cultivables ou propice à la biodiversité.** Des projets à définir prochainement avec les habitants et associations locales !

COMPOSTER LES DÉCHETS ORGANIQUES DES CANTINES SCOLAIRES

En complément des composteurs installés dans les écoles saviniennes au printemps, la Ville a fait appel à la société TROYES-C compost pour collecter les plus gros volumes des déchets organiques produit par la Ville.

Une expérimentation a eu lieu cet été, avec la collecte des biodéchets au centre de loisir et au snack de la piscine. Depuis la rentrée, ce sont les biodéchets des cantines qui sont collectés deux fois par semaine en triporteur, pour être transformés en compost. Les enfants et les personnels de cantines ont été sensibilisés au tri des déchets.

Thomas Richarme, maître composteur, se rend dans les cantines, épiceries, commerces, restaurants et entreprises locales pour valoriser les biodéchets en compost à Pont-Sainte-Marie. Une façon de minimiser l'impact environnemental dans l'agglomération troyenne.

Cette action vient compléter la sensibilisation des enfants au compostage et contribue à la réduction des déchets et de l'empreinte carbone de la commune.



CONSEIL AUX USAGERS

DÉCHETS VERTS : LES TRIER OU LES VALORISER



DÉPÔT DANS LES BACS A DÉCHETS VERTS

Les déchets verts ou « biodéchets » sont collectés dans les bacs marrons ou verts.

Vous pouvez y mettre :

- les déchets verts de votre jardin (pelouse, feuilles, plantes, tailles...)
- vos déchets alimentaires végétaux (épluchures de légumes, trognons de pomme, coquille de noix...)
- déposer en fagot ficelé vos petits branchages à côté du bac s'ils ne rentrent pas dedans.

LE COMPOSTAGE

Téléchargez le guide du compostage sur le site de la ville, onglet « collecte des déchets »

Les biodéchets représentent

30%

du volume de vos poubelles.

Ils peuvent être valorisés en compost (engrais).

Pour réduire vos déchets,

COMMANDEZ VOTRE COMPOSTEUR

individuel ou collectif en bois
d'une capacité de 400 litres auprès de
Troyes Champagne Métropole
(prix : 28€) :

<https://composteur.troyes-cm.fr/#order/register>





DÉSHERBAGE DES RUES ET ZONES VERTES VÉGÉTALISÉES

Avec près de 50 kms de voirie, le désherbage des rues saviniennes, en plus de l'entretien des espaces paysagers, est un travail titanesque.

Entre pluie et soleil, la nature prend ses droits laissant herbes et fleurs pousser devant les habitations. Pour « faire sa part » les habitants sont invités à désherber manuellement sans utiliser de produits chimiques devant leur domicile et laisser les plus belles fleurs orner les trottoirs. Un geste simple et collectif qui profitera à tous, y compris aux abeilles !

Zones vertes végétalisées : Le désherbage des rues est différencié. Il consiste à supprimer les adventices et plantes envahissantes mais préserver les fleurs sauvages. La tonte raisonnée. On espace les tontes pour favoriser la biodiversité. Notamment dans les zones non accessibles au public.



PLANTATION DES BULBES

L'automne est la seconde période clé de l'année, après le printemps, pour planter et semer. C'est une saison favorable aux plantations de bulbes qui ne risquent pas de sécher sous de hautes températures et le jardin est arrosé naturellement par la meilleure eau qui soit, la pluie, plus fréquente à cette saison. **A Sainte-Savine, on plante (manuellement ou mécaniquement) en majorité des jonquilles, jolies fleurs naturalisables qui se développent seules et facilement, robustes et vivaces.** Pour que vos bulbes fleurissent au printemps, plantez-les idéalement de fin septembre à novembre, parfois jusqu'à fin décembre.

Concernant les essences les plus présentes dans la ville ont retrouve : Tilleul, érable, platane et poirier.

VOUS PROTÉGER CONTRE LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Des pièges sont installés dans les espaces verts pour protéger les visiteurs et animaux des chenilles processionnaires du pin, une espèce de papillon. Dès les premiers froids de l'hiver elles tissent des nids de soie blanche pour se protéger du froid. Elles se nourrissent des aiguilles de pin provoquant leur affaiblissement.

Elles se déplacent en procession (à la chaîne) pour changer de cocon. Au printemps, elles descendent le long de l'arbre toujours à la chaîne pour s'enfourer dans la terre et se métamorphoser en papillon.

La chenille processionnaire est dangereuse pour l'homme mais aussi pour nos animaux de compagnie à cause de ses poils urticants qu'elles libèrent quand elle se sent menacée. Ses poils peuvent provoquer d'importantes réactions allergiques et urticantes. Pour un chien qui serait atteint à la langue, s'il n'est pas pris en charge à temps, celle-ci peut se nécroser.

La Ville a installé sur les pins les plus exposés des éco-pièges. Ce dispositif, respectueux de l'écosystème, est particulièrement recommandé dans les zones sensibles et très fréquenté (les écoles, square de la bonneterie, parking du cimetière et parc de la Noue Lutel où l'on veut éliminer les chenilles en procession.

Lorsqu'elles descendront du tronc pour aller s'enterrer, les chenilles seront capturées par un collier puis circuleront dans une goulotte qui les amènera dans un sac. Les sacs seront récupérés et détruits avant l'été. Parallèlement à ce dispositif, les services municipaux luttent contre leur invasion **en pratiquant l'échenillage mécanique et le brûlage des nids.**



EN COULISSE

EMBELLIR LA VILLE GRÂCE AU SERVICE DES ESPACES VERTS

Tonte des gazons, taille des arbustes, élagage, fleurissement urbain, maintenance des espaces sportifs extérieurs... les tâches des agents de l'équipe d'entretien des espaces verts sont nombreuses.

Vous les avez d'ailleurs forcément vus à l'œuvre sur la commune. Voici un petit tour d'horizon de leurs actions pour mieux cerner l'importance de leurs missions qui s'effectuent avec un souci permanent du respect de l'environnement. **Composée de 5 personnes, l'équipe est renforcée par des saisonniers d'avril à septembre dont deux affectés au désherbage et ramassage de feuilles.** Ils entretiennent et gèrent près de 50 hectares d'espaces verts communal. La mission principale du service des espaces verts est l'entretien des arbres et l'aménagement des espaces fleuris avec des pratiques respectueuses de l'environnement.

Le service est composé premièrement de Philippe Dain, responsable régie et aménagement du territoire. Il a pour mission, en lien avec le directeur de pôle, la gestion financière du service, les commandes de matériel, le planning et les réunions des services, l'organisation des tournées de ramassage des poubelles. Il est aussi en relation avec les services de Troyes Champagne Métropole pour le ramassage des déchets, des encombrants et des dépôts sauvages.

Il y a aussi Arnaud Blondelot, responsable espaces verts qui planifie le travail et supervise le travail de terrain. Il a des missions administratives et techniques. Il organise les plannings d'équipe et d'intervention, contacte les entreprises pour avoir des devis pour l'achat de matériel et matières premières et réceptionne les commandes. Il effectue également les tontes sur la commune et les entretiens sur les terrains de foot.

Julien Bougel est un professionnel des espaces verts et guide composteur ! Il s'occupe de la plantation et de l'entretien des massifs et de la taille des arbustes.

Jérôme Houard quant à lui, est spécialisé dans la tonte le ramassage de feuilles mortes et de différentes tailles d'arbustes.

Enfin, Corine Michaud entretient à l'année le cimetière : désherbage, tonte, taille d'arbustes et le ramassage de feuilles.

Ils sont arrivés pour la plupart entre 2005 et 2008 et travaillent pour la commune depuis plus de 13 ans !

À SAVOIR

LES ESPACES VERTS

Les agents du service espaces verts de Sainte-Savine, s'occupent du :

- Parc Truaude,
- Parc de la Noue-Lutel,
- Bois de la Demi-Lune,
- La Chapelle du Parc,
- Bois de Chanteloup,
- Verger des Viennes,
- Cimetière,
- Square Durlot,
- Square Paty
- Square Foulon
- Espace vert de la Maison des Viennes
- Square Seguin
- Jardins citoyens «Marc Seguin»
- Jardin citoyens «Louis Blanc»

LES EFFECTIFS

5 

agents titulaires

2 

contractuels et mi-temps et saisonniers



CONSEIL MUNICIPAL

Retour sur l'une des délibérations votées au conseil municipal du 7 juillet 2022 :

L'APPROBATION DES CONVENTIONS DE PARTENARIAT, CONVENTIONS DE MÉCÉNAT

ACTION : METTRE EN PLACE UNE STRATÉGIE DE PROMOTION DE L'ACTION ET DE L'OFFRE CULTURELLE LOCALE.

(PROJET DE TERRITOIRE 2020 > 2026)

De l'extension de la médiathèque à sa gratuité pour tous, de la montée en puissance de la programmation culturelle et sa politique tarifaire, la municipalité porte l'ambition de renouveler l'offre culturelle du territoire et d'inscrire la Culture comme un marqueur d'attractivité locale. Dès cette année, le budget affecté à la Culture est en augmentation de 156%, faisant de Sainte-Savine, une des rares communes de l'Aube à soutenir de cette manière sa programmation culturelle et ce, sans augmenter les impôts.

La ville souhaite impulser une nouvelle dynamique et synergie entre les trois établissements culturels de la commune : l'École Municipale de Musique et de Danse, la médiathèque et la salle de spectacles L'Art Déco. La programmation de la saison culturelle est repensée et étoffée, un second souffle au Festival des arts de la rue (La Ruée vers l'Autre) a été donné et l'accès à la culture pour tous favorisé (gratuité de la médiathèque, médiation culturelle, mise en place d'un plan d'éducation artistique et culturelle avec l'éducation nationale...).

Pour accompagner la montée en puissance et en gamme de l'offre culturelle, et réduire la charge financière pour la commune, **la Ville de Sainte-Savine repense, adapte et diversifie ses partenariats avec des entreprises locales engagées depuis maintenant plusieurs années et nouer des partenariats avec de nouvelles qui souhaitent soutenir la nouvelle politique culturelle.**



Pour ce faire, deux types de partenariat seront possible :

1/ le parrainage : l'entreprise contribue à l'action culturelle de la commune par financement ou par une aide matérielle. En contrepartie, la Ville contribue, notamment, à promouvoir l'image de l'entreprise et à faire mention du partenariat avec celle-ci sur les supports de communication liés à l'opération.

OU

2/ le mécénat : l'entreprise contribue à l'action culturelle de la commune par financement et peut bénéficier, selon la loi du 1^{er} août 2003, d'une réduction d'impôts de 60% du montant du don dans la limite de 0.5% du chiffre d'affaires hors taxe. En contrepartie, la Ville contribue, notamment, à promouvoir l'image de l'entreprise et à faire mention du mécénat conclu avec celle-ci sur les supports de communication liés à l'opération.

Deux formes de convention ont été actées le 7 juillet dernier et seront facilement adaptables selon les niveaux et formes d'engagement des entreprises partenaires.

L'ensemble des délibérations des conseils municipaux est à retrouver en ligne :



www.sainte-savine.fr/conseil-municipal



Pour voir ou revoir une séance, rendez-vous sur le site Internet et la chaîne YouTube de la Ville.

À VOTRE SERVICE



PROTECTION ET SÉCURITÉ DES SAVINIENNES ET SAVINIENS

La Police Municipale assure la tranquillité des Saviniens et dans l'espace public, des missions de proximité : sécurisation aux abords des écoles, vidéoprotection, mise en sécurité des grands rassemblements, contrôle du stationnement, prévention dans les écoles, prise en charge des animaux errants, dispositif de tranquillité pendant les vacances, l'accueil physique et téléphonique du public et les relations quotidiennes avec les services d'interventions et de secours ...

En dehors des heures de présence des agents, c'est la Police Nationale qui intervient sur le territoire, également présente pour assurer la sécurité publique ou en renfort de la Police Municipale.

ARMEMENT ET VIDÉOPROTECTION



Pour préserver davantage la tranquillité des Saviniens, le Maire a décidé d'armer la Police Municipale et de renforcer la vidéoprotection.

C'est aussi dans une logique territoriale et de renfort de la Police Nationale, que la Police Municipale est désormais armée. Parmi les grandes villes de la première couronne de Troyes, Sainte-Savine restait la seule à ne pas être armée. Au cas où une situation à risque viendrait à transiter d'une ville à l'autre, le travail des forces de l'ordre et l'appui des Polices Municipales locales serait alors plus efficace, encore plus avec un maillage de vidéoprotection plus dense là aussi nouveau à Sainte-Savine. Le territoire national étant à ce jour encore en plan Vigipirate en sécurité renforcée.

Si Sainte-Savine jouit d'un cadre de vie serein, sa Police Municipale reste comme toutes celles de France, exposée lorsqu'elle intervient pour maintenir la tranquillité dans l'espace public, lors d'événements majeurs (la « Ruée vers l'Autre », le 14 juillet, les festivités de Noël, etc.) ou lorsqu'elle intervient comme « primo-intervenante » lors de délits ou crimes en attente de renfort de la Police Nationale. Grâce à ses effectifs renforcés, la Police Municipale intervient en semaine et depuis cet été, les samedis et les débuts de soirées estivales.

La Ville renforce également son dispositif de vidéoprotection avec 2 nouvelles caméras, passant désormais à 9 le nombre d'équipements sur la commune, soit 7 nouveaux depuis 2020. Une nouvelle caméra sera déployée aux abords de la Mairie pour couvrir la Mairie, l'école municipale de musique, le CCAS et l'épicerie sociale. La deuxième sera quant à elle installée pour couvrir le Poste de Police Municipale, le parvis de l'Art déco et les passages piétons de Gallieni fortement empruntés par les familles et les enfants.

Les caméras sont reliées au Centre de Supervision Urbain de Troyes Champagne Métropole chargé de visionner et d'exploiter les images. Malgré tout, les retours caméras se feront également au poste de Police de Sainte-Savine. Ils optimisent le travail des agents et leur permettent de garder un œil sur l'ensemble des zones couvertes dans la Ville depuis le poste ou permettre l'exploitation, a posteriori, des images lors d'enquêtes judiciaires diligentées par les services compétents.

INCIVILITES : VOUS PAIEREZ LE PRIX FORT !

Déjections canines, dépôts sauvages... : chaque incivilité est passible d'une amende et/ou de sanctions judiciaires. Après avoir sensibilisé et mis sur la pédagogie ces derniers mois pour faire respecter des règles de « bon-sens » pour maintenir la ville propre, certains habitants indécents continuent de jeter leur papier au sol, de ne pas ramasser les déjections de leur chien ou de poser des ordures en dehors des bacs prévus à cet effet.

C'est donc au porte-monnaie de ces personnes indécates que la Ville va frapper. En plus des amendes contraventionnelles, le Maire et les agents habilités auront désormais la capacité de dresser une contravention supplémentaire allant jusqu'à 1 500€ selon la gravité de la faute, appelée « amende administrative ». Le montant de cette amende administrative sera apprécié proportionnellement à la nature et à l'importance de l'infraction constatée. Cette somme tiendra également compte du coût d'entretien de l'espace public supporté par la collectivité.



RENCONTRES



3 QUESTIONS À ...



L'UNRPA (UNION NATIONALE DES RETRAITÉS ET DES PERSONNES ÂGÉES)

« Ensemble & Solidaires - UNRPA » est une des plus anciennes Associations de Retraités et de Personnes Âgées de France : créée en 1945, sous le nom de UVF, elle est directement issue des principes de SOLIDARITÉ NATIONALE prônés par le Conseil National de la Résistance et se situe dans la même mouvance que la création de la Sécurité Sociale, du Droit de vote pour les Femmes, de la création du secours Populaire.

Fidèle au programme de ce Conseil, toujours d'une grande actualité, et du préambule de la Constitution, elle défend les intérêts des retraités et des personnes âgées, les grands principes de solidarité et de justice sociale, et reste toujours mobilisée autour de ces questions.

L'association organise et soutient également toutes les activités culturelles et de loisirs propres à permettre de mieux vivre la retraite.

Rencontre avec la présidente de l'association, M^{me} ANNICK DECAMPEAUX.

Quel est l'objet de votre association et ses missions ?

A. DECAMPEAUX : Notre association est une Association Nationale rebaptisée Ensemble et Solidaires par le siège social situé à Saint-Ouen-sur-Seine. Nous sommes 80 adhérents et proposons de nombreuses activités pour animer le quotidien des séniors.

Quel type d'animations proposez-vous ?

A. DECAMPEAUX : Nous proposons des animations régulières et festives, et surtout beaucoup de repas conviviaux et thématiques : régulièrement au grand salon, des barbecues l'été au parc de la Noue Lutel, le traditionnel repas à l'époque des Troubadours, soirée beaujolais, repas de Noël, des sorties organisées type cabaret, parcs animaliers, dans d'autres villes...

Comment adhérer à votre association et quels sont les critères ? combien avez-vous d'adhérents à Sainte-Savine ?

A. DECAMPEAUX : Le bureau est ouvert tous les vendredis. Nous nous retrouvons au bureau situé 70 avenue Gallieni sur la place de l'Art Déco, de 14 h à 16h30 autour d'un café. L'adhésion annuelle est de 23 euros mais nous offrons un bon d'achat de 20 euros en fin d'année.



Contact : unrpsaintesavine@sfr.fr / 03.25.74.94.62

COMMERÇANTS



Boutique déco vintage des années 1940 à 1980
mais aussi des objets à la mode et artisanaux.
Ouvert depuis avril 2022.

M. et M^{me} JAFFRE
À côté de chez nous
1^{er} rue Sadi Carnot
07 86 96 18 19



Joséphine coiffure, vous offre une pause
beauté alliant une ambiance de détente
et conviviale à un travail de qualité.

Joséphine coiffure
28 rue Marechal Foch
03 25 79 07 79

FOCUS



LES ACTIVITÉS DES SENIORS

Le pôle Animation de la vie locale propose, tout au long de l'année un large choix d'activités à destination des seniors : activités physiques et sportives, nature, loisirs, découvertes culturelles... Ces rendez-vous réguliers sont autant d'occasion de se rencontrer et de partager des moments conviviaux tout en restant actifs.

SPORTS / SANTÉ :

- Activités hebdomadaires (gym, marche nordique, badminton, tir à l'arc)
- Été et hiver sportifs (programme d'activités inédites)
- Atelier équilibre et prévention chutes : destinés aux seniors de plus de 75 ans (Gratuit), pour travailler son équilibre par le biais d'exercices ludiques et éviter les accidents du quotidien liés aux chutes.

SORTIES :

- Sorties nature (randonnée)
- Cinéma
- Bowling
- Piscine

ANIMATIONS / LOISIRS :

- Soirées à thèmes
- Activités hebdomadaires : Couture et tricot, jeux de société, atelier informatique

Si certaines activités sont réservées aux seniors, le pôle Animation de la Vie Locale met en place de nombreuses initiatives ouvertes à tous les publics, afin notamment de favoriser la rencontre et le partage entre les générations : animations d'été sur le site de la piscine, fête au jardin, soirées en famille, ateliers cuisine, réparation d'objets... Le programme sera bientôt disponible à la Maison des Viennes, à la Mairie et sur le site de la ville.

Pour toute information ou inscription :

maisondesviennes@ste-savine.fr - 03 25 82 40 95





UN PREMIER TRIMESTRE TOUT EN MUSIQUE À L'ART DÉCO

Pour cette nouvelle saison, la programmation culturelle de l'Art Déco s'élargit ! Concerts, spectacles musicaux et des rendez-vous hebdomadaires mensuels comme les Boîtes à Zik' vous seront proposés tout au long de l'année pour vous divertir et vous offrir des moments uniques de découverte et de partage. Un seul mot d'ordre : Soyez Curieux !

L'ART DÉCO DEVIENT UN VÉRITABLE THÉÂTRE MUSICAL !

Cette saison culturelle 2022-2023 de l'Art Déco promet d'être riche, en découvertes et en émotions ! Une programmation qui varie les genres et les thèmes pour permettre au public de faire de belles découvertes avec des artistes locaux, nationaux et internationaux. Plusieurs têtes d'affiches comme Alex Jaffray, Sanseverino, Marianne James ou encore Ours. Des spectacles Jeunes Publics, des Boîtes à Zik', le rendez-vous concert acoustique Jazz, musique du monde ou encore chanson à profiter en sirotant un verre au B'Art Déco.

NOUVEAUTÉ : LE B'ART DÉCO

A partir du 1^{er} octobre, le bar, situé au 1^{er} étage de l'Art Déco, est ouvert aux personnes munies d'un billet, 1h avant et 1h après chaque spectacle et lors des entractes. Il propose café, thé, vins, bières et boissons fraîches sur place.

LA BILLETTERIE EN LIGNE

Cette année encore, la ville de **Sainte-Savine s'associe à La Maison du Boulanger pour permettre au public de réserver ses places en ligne**, toujours à des tarifs attractifs. Formules et abonnements permettront au plus grand nombre d'accéder à ces instants festifs.

LE FESTIVAL NUITS DE CHAMPAGNE À SAINTE-SAVINE



L'Art Déco accueillera un événement programmé dans le cadre du Festival Nuits de Champagne.

**Rendez-vous le jeudi 27 octobre
AVEC LES VOICE MESSENGERS
Le plus vocal des big bands !**



LES RENDEZ-VOUS À RETROUVER CE TRIMESTRE :

OCTOBRE 2022

Dimanche 9 à 16h00 : « Hip-Hop 4 Kidz » - Concert
Vendredi 14 à 20h30 : « Mouss et Hakim » - Chanson/Rock
Jeudi 20 à 20h30 : « Francis Lockwood trio » - Jazz
Jeudi 27 à 20h30 : « Les Voice Messengers » - Jazz vocal
(dans le cadre du *Festival Nuits de Champagne*)

NOVEMBRE 2022

Jeudi 10 à 20h30 : « Minor Sing » - Swing manouche
Dimanche 13 à 16h00 :
« Le Kamishibaï : Otto l'accessoiriste » - Conte
Samedi 19 à 20h30 : « Ours » - Chansons françaises
Samedi 26 à 20h30 : « Sanseverino » - Concert

DÉCEMBRE 2022

Mardi 6 à 19h00 : « Des rêves dans le sable » - Art visuel
Jeudi 15 à 20h30 : « Benoît Dorémus » - Chansons françaises

Programmation complète à retrouver en ligne :
www.lart-deco.com/

NOUVEAU PROFESSEUR DE DANSE À L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE ET DE DANSE



BENJAMIN CORTÉS

Professeur de danse Jazz et danse Classique

Benjamin Cortés a obtenu une maîtrise en Danse Classique à l'Université de l'Utah. C'est là qu'il a acquis une expérience technique et artistique dans l'enseignement et la chorégraphie en travaillant avec des artistes de renom, tels que William Christensen, Conrad Ludlow et Violette Verdy.

Il a aussi intégré différentes compagnies aux États-Unis, comme interprète de ballets tels que *Roméo et Juliette* ou *Casse-Noisette*. Puis soliste à New-York, il a ensuite partagé ses compétences au Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris. Il poursuit sa carrière à Sainte-Savine en qualité de professeur de danse jazz et danse classique.

LA MÉDIATHÈQUE S'ÉTEND !

La Commune de Sainte-Savine est actuellement propriétaire d'un local, sis 39 avenue Gallieni - Place du Forum, à Sainte-Savine. Cet immeuble est affecté au service de la Médiathèque municipale. La Commune a en projet le redimensionnement de son service public et pour ce faire, a fait l'acquisition des surfaces attenantes à sa propriété actuelle soit 498m² ; lesquelles sont libres de toute occupation et mises à la vente par le bailleur propriétaire : TROYES AUBE HABITAT. **La Médiathèque a donc pour projet de s'agrandir à partir de 2023.** Les travaux commenceront prochainement.

DES VITROPHANIES PEPS, LE TEMPS DES TRAVAUX

Si vous vous promenez sur l'avenue Gallieni au niveau de la place du Forum, vous découvrirez les vitrophanies « Ici votre Médiathèque s'agrandit » installées fin août. Plus esthétique, ces vitrophanies apportent également **des informations sur le projet d'extension.**



REPRISE DES ATELIERS INFORMATIQUES

Tout au long de l'année, l'espace multimédia vous propose des ateliers informatiques débutants **afin de prendre en main votre ordinateur, naviguer sur Internet, utiliser une boîte mail, découvrir les réseaux sociaux et apprendre à utiliser sa tablette ou son smartphone.** Vous pouvez également participer aux ateliers numériques mensuels pour vous perfectionner autour d'une thématique différente à chaque atelier.



RAPPEL

Pour vous inscrire aux différents ateliers, il suffit de contacter les agents de la médiathèque au 03.25.79.98.33. ou sainte-savine@troyes-cm.fr

L'AGENDA AUTOMNAL



Agenda complet à retrouver sur le site Internet de la Ville, à l'accueil de la Mairie, de la médiathèque, de la Maison des Viennes et de L'Art Déco.

OCTOBRE

1^{er} octobre • 9h - 12h

► Pierre Chaussin



Atelier réparation d'objets

Pour donner une seconde vie aux petits appareils du quotidien en panne ! Organisé par la Maison des Viennes. **ÉGALEMENT LE 5 NOVEMBRE ET LE 3 DÉCEMBRE**

Du 3 au 6 octobre

► Maison des Viennes

Activités seniors

Reprise des activités sportives hebdomadaires à destination des seniors : Badminton, gym, marche, tir à l'arc, atelier équilibre

5 octobre • 15h

► Médiathèque

« Contes du Vietnam » par la conteuse Isabelle GENLIS

Pour ramener l'eau sur la terre : suivre la voie lactée brodée de dents de dragon, bondir derrière Crapaud, voler avec Abeille, sautiller aux cotés de Coq, galoper sur le dos de Tigre... Pour les enfants à partir de 5 ans. (Durée : 45 minutes).

9 octobre • 16h

► Art Déco

« Hip-Hop 4 Kidz »

Concert Jeunes Publics

14 octobre • 20h30

► Art Déco

« Mouss et Hakim »

Chanson / Rock

16 octobre

► Maison des Viennes

« A vos baskets » :

Course des copines

Course de 7km réservée aux filles, dans les rues de la Ville.

Dans le cadre d'Octobre rose

Plus d'infos rapidement sur sainte-savine.fr



18 octobre • 18h

► Médiathèque

Soirée « I love séries »

Une soirée pour papoter sur vos séries préférées et découvrir les nouveautés DVD de la médiathèque.

19 octobre • 9h30-10h

► Grand Salon

Prévention sur les dangers d'internet

Ce moment d'échange est organisé par la Police Municipale et la Police Nationale.

20 octobre • 20h30

► Art Déco

« Francis Lockwood trio »

Jazz



21 octobre • 18h30

► Art Déco

Parenthèse Musicale Opus 9

Organisé par l'École Municipale de Musique et de Danse

25 octobre • 18h30-20h

► Grand Salon

Soirée jeux ouverte à tous

« Les douze coups de midi ». Organisé par la Maison des Viennes.

27 octobre • 20h30

► Art Déco

« Les Voice Messengers »

Jazz vocal - Dans le cadre du Festival Nuits de Champagne



NOVEMBRE

8 novembre • 9h30-14h15

► *Grand Salon*
Atelier cuisine ouvert

Pour apprendre à cuisiner des recettes originales et à petits prix !
Organisé par la Maison des Viennes.

ÉGALEMENT LE 6 DÉCEMBRE

10 novembre • 20h30

► *Art Déco*
« Minor Sing »
Swing manouche

12 novembre • 10h

► *Maison des Viennes*

Concours de soupes

par équipes ouvert à tous.

Réservez votre stand sur la place du marché (attention, nombre d'équipes limité !)

16 novembre

► *Art Déco*

Le mois du film documentaire

Une soirée autour du film « La séparation » sur le thème de la laïcité, accompagnée de rencontres et débats animés par Eddy Khaldi, président de la fédération des DDEN et auteur de l'ABC de la Laïcité.

Du 19 au 27 novembre

► *Ville de Sainte-Savine*

Semaine de la réduction des déchets

Animations sur le compostage, opérations nettoyage des parcs de la ville et autres animations.

Programme prochainement sur sainte-savine.fr ou sur demande à la Maison des Viennes .

19 novembre • 20h30

► *Art Déco*

« Ours »

Chansons françaises

Novembre : Mois de l'ESS

► *Ville de Sainte-Savine*

22 novembre • 19h à l'Art Déco

Conférence et échanges sur les nouvelles formes d'habitat (coopératives d'habitants, habitats intergénérationnels ou partagés...). Ouvert à tous.

Plus d'informations :
lafabrique@poleaube.com

En novembre : Animations et RDV autour de l'Économie Sociale et Solidaire, pour comprendre au travers d'actions concrètes de quoi il s'agit.

Programme : cress-grandest.org-essaube.fr

26 novembre • 20h30

► *Art Déco*
« Sanseverino »

Concert

26 novembre • 10h & 14h

► *Médiathèque*

Escapade en Inde

Avec l'association « Bolly Vanilla »

10h : Initiation : Atelier épices et écriture hindi

14h : Initiation à la danse Bollywood

DÉCEMBRE

Du 1^{er} au 3 décembre

► *Ville de Sainte-Savine*

Téléthon savinien

Animations sportives, culturelles, activités ludiques au profit du Téléthon. En partenariat avec les associations saviniennes.

Programme prochainement sur sainte-savine.fr ou sur demande à la Maison des Viennes

2 décembre • 18h

► *Médiathèque*

Les petits conteurs du soir
« Casse-Noisette »

Venez profiter d'un moment autour des contes musicaux en famille pour vous détendre après l'école. À partir de 6 ans.

10 décembre • 14h30 & 17h30

► *Art Déco*

Concert de Noël

Organisé par l'École Municipale de Musique et de Danse



SANS OUBLIER...

Les activités de la Maison de la science, les stages du Club de tennis savinien et du FCMT...

Vous avez + de 55 ans : retrouvez toutes les activités sportives de cet été sur : www.sainte-savine.fr/

POUR S'INSCRIRE OU SE RENSEIGNER :

Médiathèque : les activités sont gratuites et sur inscription : 03 25 79 98 33
sainte-savine@troyes-cm.fr / @mediatheque10300

Maison des Viennes : contact - 03 25 82 40 95 / maisondesviennes@ste-savine.fr / @maisondesviennes

L'Art Déco : contact - 03 10 72 02 79 / lartdeco@ste-savine.fr / www.lart-deco.com
@LARTDECO10

École municipale de Musique et de Danse : 03 25 71 39 80
ecole.musique.danse@ste-savine.fr

PROXIMITÉ

Accueil Mairie

1, rue Lamoricière
Tél. : 03 25 71 39 50

www.sainte-savine.fr

Du lundi au jeudi :
8h30-12h / 13h30-17h30
Vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h

État civil – Cimetière

Du lundi au jeudi : 9h-12h / 13h-17h30
Vendredi : 9h-12h / 13h-17h
Permanence les 1^{er} et dernier
samedis du mois
Tél. : 03 25 71 39 60
etatcivil@ste-savine.fr

Urbanisme

Du lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h
Vendredi : 8h30-12h / 13h30-16h30
Tél. : 03 25 71 39 55
urbanisme@ste-savine.fr

Scolarité / périscolaire

Maison des Viennes
52, rue Paul-Doumer
Tél. : 03 25 82 40 95
Du lundi au vendredi :
8h30-12h / 13h30-17h
maisondesviennes@ste-savine.fr

Police municipale

72, avenue Gallieni, du lundi au
vendredi : 8h-12h / 13h-17h

Tél. : 03 25 82 05 33
Portable : 06 73 41 38 28

police.municipale@ste-savine.fr
En dehors des horaires d'ouverture,
composer le 17

Déchets encombrants

Collecte sur R-V de TCM
Tél. : 03 25 45 27 30

Conciliateur de justice

Sur R-V le mercredi matin
de 9h30 à 11h30 en Mairie
Tél. : 03 25 71 39 50

CULTURE ET ANIMATIONS

Service Animation

Maison des Viennes
52, rue Paul-Doumer
Tél. : 03 25 82 40 95
Du lundi au vendredi :
8h30-12h / 13h30-17h
maisondesviennes@ste-savine.fr
f @maisondesviennes

Médiathèque

39, avenue Gallieni
Tél. : 03 25 79 98 33
sainte-savine@troyes-cm.fr
f @mediatheque10300

Mardi : 14h-19h
Mercredi : 10h-12h / 14h-18h
Jeudi : 16h-18h
Vendredi : 16h-18h
Samedi : 10h-12h / 13h30-17h

École municipale de musique et de danse

1 bis, rue Lamoricière
Tél. : 03 25 71 39 80
ecole.musique.danse@ste-savine.fr

L'Art Déco

70, avenue Gallieni
Tél. : 03 10 72 02 79
lartdeco@ste-savine.fr
f @lartdeco10



SOLIDARITÉ

CCAS

2 bis, rue Lamoricière
Tél. : 03 10 72 03 90
Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-17h
accueil.ccas@ste-savine.fr

Assistante sociale

Tous les lundis de 14h à 17h
Sur R-V, contacter le Centre
Médico-Social au 03 25 42 43 44

Régie service

1^{er} et 3^{ème} lundi du mois, de 9h à 12h
Sur R-V : 03 10 72 03 90



NAISSANCES

- BINET Owenn
- CADORET Alaric
- CHEKKOUR Nahil
- GUILLON Jules
- LALLEMAND Elise
- LALLEMAND Paulin
- LEMARCHAND Gaëlle
- LESTIN DEBANA Edeen
- LOWINSKY Roméo
- MULLER FROMONT Siena
- NDOPOLA Daniel
- PANI MBYAL Abdallah
- PAYET GUYOT Lucas
- ROUAIGUIA Moncef
- VUONG Charlie
- WEISS Celeste
- WISSLER Louna



MARIAGES

- BLOEM Ronald et DIAS ALVES Mélanie
- CONVERS Valentin
et VIEVILLE Hervéa-Nanni
- DESPATURE Stéphane
et COLMON Emmanuelle
- GOSNET Franck et CLAUDEL Camille
- HENRY Lucas et SALZARD Léa
- HYNDMAN Alan et DARBIER Mathilde
- LEJEUNE Pascal
et MARQUART Laurence
- MARTINS Alfredo et CLAUSET Valérie
- MESNAGE Franck
et CHOUNLAMOUNTRY Nathalie
- MORGADO David et CHAVIGNY Nelly



DÉCÈS

- AL ZAHABI Mohamad
- ANDRY Michel
- BOUGAULT vve STÉPHAN Gisèle

- BOURGUET vve CONCATO Annie
- BOUROUÏBA vve BÂGE Yvonne
- CHAPUT vve GOSSIAUX Ginette
- CLAUDE Monique
- COLAS Annie
- COMPPER Jimmy
- GIBIER vve HENRIOT Ginette
- GROH vve BADOQ Jacqueline
- GUBLIN vve GUIBERT Micheline
- GUICHARD Mauricette
- LEFÈVRE Nathalie
- LEGROS vve VIAL Monique
- MAILLARD Georges
- MALARMEY Jean-Claude
- MARCINOWSKI Jean
- MORAND Andrée
- NOËL vve BONNAT Simonne
- POISSENOT ép. LÉLU Jacqueline
- PRÉVOT Dominique
- RAHAL Lucie
- SAUVION Claude
- SICAULT Gabriel
- VIRODOFF Paul
- WUERTZ Pascal

SAVIPLUS 2020

Permanence tous les derniers samedis du mois.

Chères Saviniennes, chers Saviniens,

Nous espérons que ces vacances d'été vous ont permis de récupérer des fatigues passées et de refaire le plein d'énergie et d'optimisme pour les mois qui viennent.

Nous espérons que les écoliers, collégiens et lycéens saviniens ont vécu une bonne rentrée scolaire et leur adressons tous nos encouragements. Ces vacances ont été marquées par un net répit de la pandémie mais aussi par un soleil de plomb générateur de records de chaleur et surtout d'une sécheresse destructrice de notre milieu de vie.

Dans ces conditions, l'action de la municipalité sur le site de l'ancienne piscine est une réussite ; son réaménagement et la réouverture des jeux d'eau ainsi que les animations proposées ont connu un réel succès. Par contre, le choix d'un dimanche (le 19 juin) - au grand dam des commerçants - pour la fête de la musique ne nous a pas convaincus. Nous pensons aussi que le choix des lieux et le recentrage sur le site de la piscine ont dénaturé l'esprit de cette fête qui est d'abord une fête de rue.

Cette rentrée ne nous épargne pas son lot d'inquiétudes à court, moyen et long terme. A la possibilité d'une reprise de la pandémie, s'ajoutent la crise de l'énergie amplifiée par le conflit russo-ukrainien, la dégradation du climat dont les effets connaissent une nette accélération et bientôt la crise de l'approvisionnement en eau potable. Autant de bouleversements qui vont modifier nos conditions et modes de vie personnels et collectifs, et impacter de plus en plus fortement l'action des collectivités territoriales, dans tous leurs domaines de compétences. Entre les injonctions de l'État déjà annoncées et à venir et les urgences locales, les municipalités ne vont pas avoir la tâche facile.

Nous entendons continuer à assumer pleinement notre rôle d'élus d'opposition vigilants, critiques mais aussi responsables et constructifs à la municipalité de Sainte-Savine.

Bien à vous,

Le groupe Saviplus 2020

ENSEMBLE POUR SAINTE-SAVINE

Contact : zeltz.am@ste-savine.fr

Dans ma dernière Expression politique, je me suis laissée emporter par mon enthousiasme, en évoquant les Associations saviniennes et leurs bénévoles à qui je tirais « un grand coup de chapeau », et de ce fait, j'ai dépassé le nombre de caractères impartis à mon groupe !

Dénoncés par les élus de Saviplus (qui portent mal leur nom...) lors de la dernière séance de Conseil municipal, nous voilà contraints à être

très attentifs. Inutile de recompter les mots, les espaces, les signes ... Nous sommes très en deçà des 1400 caractères autorisés.

Bonne rentrée à tous, petits et grands, dans un contexte néanmoins très incertain.

Anne-Marie ZELTZ et son groupe

RASSEMBLEMENT NATIONAL POUR SAINTE-SAVINE

Contact : croquet.n@ste-savine.fr

Je voulais remercier les électeurs qui ont voté pour le changement avec l'élection de notre députée RN Angélique Ranc et de moi-même en tant que suppléant.

Je regrette pourtant que depuis cette élection, je constate ma non figuration sur les photos officielles lors des cérémonies et hommages, à peine nommé, alors qu'en plus d'être conseiller municipal, je représente madame la députée (quand celle-ci ne peut être présente), alors que d'autres opposants sont largement représentés et ce, sans compter les petites phrases tendancieuses ou les mots mesquins voir déplacés, digne de la Macronie (discours hommage au jeune Ormancey de 17 ans fusillé : « ...discours facile, populiste et clivant » faire de la politique sur la stèle d'un jeune qui a donné sa vie pour la France (mourir pour sa patrie peut-être une forme de populiste), je trouve ça déplacé voire irrespectueux.

Où est partis l'esprit d'ouverture et le respect de toutes les oppositions de la première année ?

A ceci, on peut rajouter que la mairie à arboré fièrement un drapeau communautariste pendant plusieurs jours, je rappelle que la mairie est symbole d'unité et d'égalité entre les individus. Seul le drapeau national voire l'Européen y ont leur place, tous les autres sont à mettre ailleurs dans la ville.

Je vous rappelle que je suis à votre écoute pour me faire part de vos doléances et que vous pouvez me contacter à : croquet.n@ste-savine.fr

Nicolas CROQUET



www.lart-deco.com
www.maisonduboulangier.com

SAISON
2022-2023